



Togo-Tchad

Renforcement des relations interparlementaires

Une délégation du Parlement tchadien, en escale à Lomé, a été reçue en audience le lundi 17 novembre 2025 par le président de l'Assemblée nationale togolaise, le professeur Komi Sélom Klassou.



PAGE 3

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Akossiwa, la revendeuse de volailles du marché d'Agoè-assiyéyé

Au Togo, l'élevage des volailles est très répandu et joue un rôle important dans la satisfaction des besoins domestiques et économiques pour des milliers de petits producteurs. Et la vente de ces volailles dans nos marchés permet aux ménages de générer des revenus en espèces. Lorsque Agouzé Akossiwa ...

PAGE 2

ECONOMIE



La Bceao ouvre sa sandbox

Un nouvel élan pour les paiements instantanés au Togo

La Bceao vient d'offrir aux acteurs numériques un instrument décisif : un espace développeurs, une "sandbox publique" dédiée à l'API-Business, désormais accessible aux entreprises et fournisseurs informatiques du Togo. Un outil conçu, comme l'indique le texte, pour « accompagner ...

PAGE 5

INVESTISSEMENT

Togo en mouvement

Comment la zone franche transforme l'économie locale

Mise en place pour encourager l'activité économique et favoriser la création d'emplois ...

PAGES 6&7



Faure Gnassingbé en Russie / Priorités

Paix, sécurité des populations, souveraineté africaine ...

Hier, 18 novembre 2025, le président du Conseil Faure Gnassingbé a effectué une visite d'État en Russie. Il était l'invité de son homologue russe Vladimir Poutine. Pourquoi peut-on dire qu'il s'agit là d'un contact à suivre de près ?

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : un plan stratégique pour protéger les petits ruminants

La survie de millions d'animaux dépend désormais d'une stratégie bien ficelée. Le Togo s'est doté d'un plan national de lutte contre la peste des petits ruminants, une feuille de route 2025-2030 validée ce 17 novembre.

Ce document vient combler un besoin urgent. Il va harmoniser les actions, renforcer la surveillance et sécuriser les revenus de milliers d'éleveurs, souvent vulnérables aux chocs sanitaires. Le dispositif prévoit des mesures fortes : formation des services vétérinaires, vaccination systématique et système d'alerte rapide pour repérer tout début d'épidémie.

Car la menace est bien réelle. « La peste des petits ruminants est une maladie dévastatrice des cheptels ovins et caprins, qui entraîne de lourdes pertes économiques », rappelle Dr Damitoti Yempabou. Elle ajoute que ce plan permettra de « protéger durablement les moyens de subsistance des communautés rurales ».

Avec 2,24 millions d'ovins et 6,36 millions de caprins recensés en 2024, l'enjeu dépasse la santé animale : il touche au cœur même de l'économie rurale. Un nouvel élan pour préserver un patrimoine vivant.

Importations d'anciens véhicules

L'OTR proroge la dépréciation fiscale

Initialement fixée au 15 novembre, la fin de la campagne de dépréciation de 20 % de la valeur douanière des voitures de plus de 5 ans d'âge est redéfinie. L'Office togolais des recettes (OTR), par une décision, vient de proroger la mesure jusqu'au ...



PAGE 5



SOMMAIRE

Paielements instantanés
L'Afrique dépasse le seuil de 2 000 milliards USD
de transactions



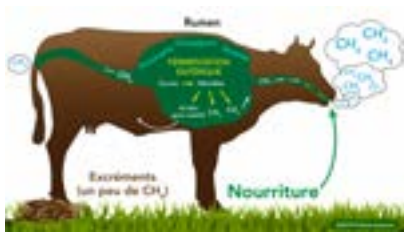
P 4

Togo en mouvement
Comment la zone franche transforme
l'économie locale



P 6&7

Méthane
Les émissions anthropiques mondiales
devraient atteindre 369 Mt en 2030



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Akossiwa, la revendeuse de volailles du marché d'Agoè-assiyéyé

Au Togo, l'élevage des volailles est très répandu et joue un rôle important dans la satisfaction des besoins domestiques et économiques pour des milliers de petits producteurs. Et la vente de ces volailles dans nos marchés permet aux ménages de générer des revenus en espèces. Lorsque Akossiwa Agouzé a décidé de se lancer dans la revente de volailles, elle ne savait pas vraiment à quoi s'attendre. Ce n'était pourtant pas, pour elle, une activité nouvelle puisqu'elle a grandi avec sa maman qui était dans la même activité. Akossiwa Agouzé avait toutefois besoin de financement : car, elle arrivait à en avoir juste assez pour subvenir à ses besoins, et n'en tirait pratiquement aucun revenu. Les autres petites revendeuses de volailles du marché étaient toutes dans la même situation. Mais avec les produits APSEF ET AJSEF du FNFI, Akossiwa réalise les investissements nécessaires et a réussi à s'autonomiser et même à diversifier son activité. Retour sur son histoire.

Début 2015, elle entend parler pour la première fois des produits financiers du FNFI lors d'une séance d'information dans le marché d'Agoè-Assiyéyé. A cette époque, Akossiwa Agouzé ne revendait qu'une petite quantité de

volailles pour subvenir à ses besoins. Après une courte période d'hésitation, elle devient bénéficiaire du produit APSEF. Avec le premier cycle de ce produit, c'est à dire 30 000 FCFA, elle achète des poulets locaux dans une ferme.



AGOUZE Akossiwa

"À un moment donné, je voulais élargir mon activité. Et ces premiers 30 000 FCFA m'ont effectivement

permis de faire évoluer mon commerce. J'ai pu venir au marché avec un plus grand nombre de poulets locaux et mon activité a enfin décollé". Au bout de quelques années et avec les prêts successifs obtenus pour boucler le cycle du produit APSEF, Akossiwa

en tire beaucoup plus de revenus. Ayant compris les possibilités économiques offertes par la revente d'animaux vivants, elle a décidé de diversifier son commerce et se lance également dans la revente de dindes et de chèvres. Et c'est avec le produit AJSEF qu'elle a réussi cette diversification opportune. En effet, elle a reçu 300 000 FCFA début janvier 2021. Avec cet argent elle achète ses premières dindes et chèvres.

Le niveau de la consommation des volailles est influencé par les manifestations religieuses, festives, et surtout les fêtes de fin d'année. Et pendant cette période des fêtes de fin d'année, les critères organoleptiques de la volaille traditionnelle dictent la préférence de la majorité des consommateurs par rapport aux produits de l'élevage semiindustriel. Ainsi, lors du Nouvel An 2022, elle a vendu environ 200 poulets locaux, des dindes et des chèvres, et a dégagé un bénéfice satisfaisant selon ses propos. " Je dois reconnaître que mes revenus ont beaucoup augmenté grâce aux investissements réalisés avec les produits AJSEF et APSEF du FNFI", reconnaît-elle. L'entreprise de Akossiwa

Agouzé n'a fait que prospérer. Mieux, elle a maintenant les moyens d'élever elle-même les volailles et de les revendre pour majorer encore plus les bénéfices. Elle souhaite notamment avoir le produit Nkodédé pour investir dans l'élevage de poulets locaux. " Nous devons investir dans l'élevage de la filière volaille locale pour satisfaire la demande", explique t-elle. En effet, les prévisions d'accroissement de la demande constituent un moteur des perspectives de développement à moyen et à long terme de tout secteur de production. En fonction de la situation politique et économique, les producteurs peuvent apporter des réponses à cette demande d'accroissement. Pour le secteur de l'élevage, les tendances de consommation des aliments d'origine animale et leurs dérivés constituent l'indicateur principal des opportunités d'investissement. Selon Akossiwa, " les consommateurs préfèrent de plus en plus les volailles locales élevées dans des conditions BIOS". Vu son succès, elle a rapidement gagné le respect et la considération des Revendeuses et revendeurs du marché et y joue désormais.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Faure Gnassingbé en Russie / Priorités

Paix, sécurité des populations, souveraineté africaine ...

Hier, 18 novembre 2025, le président du Conseil Faure Gnassingbé a effectué une visite d'État en Russie. Il était l'invité de son homologue russe Vladimir Poutine. Pourquoi peut-on dire qu'il s'agit là d'un contact à suivre de près ?

Ces dernières années, l'on a noté l'intensification des liens diplomatiques entre le Togo et la Russie. Comme l'on s'en souvient certainement, la doctrine togolaise est de n'écarter

». Pour relever le défi, toutes les compétences, toutes les technologies, et toutes les volontés sont nécessaires. Dans un contexte d'alignement et de confrontation entre différents blocs mondiaux, le chef du gouvernement togolais est ferme : « Notre seule ligne d'alignement, c'est l'alignement sur la paix, la sécurité des populations et la souveraineté



Faure Gnassingbé (Image d'archives trouvée en ligne le 18 novembre 2025)

aucun partenaire, tant que les relations se déroulent dans le respect mutuel et sur un pied d'égalité, dans l'intérêt des peuples. Ainsi, le président du Conseil et son gouvernement ne cessent de multiplier les consultations avec plusieurs partenaires internationaux en faveur des priorités africaines que sont la paix, la sécurité et le développement.

Pour Faure Gnassingbé, « Ce qui se joue aujourd'hui au Sahel et dans le Golfe de Guinée, n'est pas seulement la sécurité de quelques États, c'est le destin de plus de 400 millions d'Africains et la stabilité de routes vitales pour l'Europe, l'Asie et les Amériques

africaine».

Le Togo maintient sa diplomatie d'équilibre au bénéfice de l'Afrique

Ce voyage s'inscrit donc dans une stratégie plus large : celle d'une diplomatie d'équilibre, fidèle à la tradition togolaise. Depuis 2021, au lendemain de la crise de la Covid-19, Faure Gnassingbé, choisi à plusieurs reprises comme facilitateur dans des crises africaines, mène une série de consultations allant d'Abou Dhabi à Rome, de Dakar à Lagos, en passant par les capitales sahéliennes. Un rôle discret, assumé loin des caméras, mais dont les résultats

commencent à tracer l'esquisse d'un front commun africain pour la sécurité et le développement. Contrairement à sa mission officielle de médiateur de l'Union africaine, le président du Conseil agit ici avec un mandat plus informel : porter la voix de plusieurs chefs d'État africains, qui voient en lui un relais crédible auprès de diverses puissances. Il incarne, selon plusieurs sources diplomatiques, une diplomatie « sans tambours ni trompettes », mais fondée sur la confiance personnelle, la neutralité et la capacité à dialoguer avec toutes les parties. « L'Afrique ne cherche pas de blocs. Elle cherche des alliés pour sauver des vies », confie un proche du dossier. Une phrase qui en elle seule, résume la philosophie du déplacement en Russie.

La Russie est un acteur incontournable avec lequel l'Afrique doit discuter, sans naïveté, mais sans fermeture

Au cœur des discussions à Moscou, la sécurité dans le Sahel et le Golfe de Guinée reste l'un des sujets capitaux, car pour le Togo, la menace terroriste n'est plus régionale mais systémique. Les routes migratoires s'intensifient, les trafics illicites explosent et les mouvements terroristes cherchent des corridors vers les côtes. « Le Sahel est la nouvelle frontière de la sécurité

mondiale. Si nous perdons ici, tout le monde perdra », a récemment rappelé le président du Conseil. Et dans ce contexte, la Russie, que l'on le veuille ou non, est un acteur incontournable avec lequel l'Afrique doit discuter, sans naïveté, mais sans fermeture.

Parallèlement à la sécurité, l'agenda économique est tout aussi crucial. L'Afrique de l'Ouest, confrontée à la hausse mondiale du prix des fertilisants, cherche à sécuriser des approvisionnements durables. Le Togo, qui envisage son usine d'engrais, fait face à des défis techniques : une forte teneur en ammonium du phosphate local, et un besoin d'expertise pour assurer la rentabilité du projet. L'objectif est d'obtenir des quotas préférentiels pour l'Afrique de l'Ouest, renforcer la coopération technologique pour les futures unités togolaises, renforcer la chaîne de valeur agricole régionale.

Face aux critiques persistantes sur un possible rapprochement avec Moscou, l'entourage du président du Conseil insiste : ce déplacement s'inscrit dans une tournée globale qui passera par les Émirats arabes unis, la France, les États-Unis, l'Angola et l'Afrique de l'Ouest. Il vise à créer une architecture inclusive de sécurité, où toutes les puissances peuvent contribuer.

Le Togo ne cherche pas une alliance : il cherche une coalition de moyens pour protéger les populations. « Aller à Moscou n'est pas un alignement : c'est un acte de survie pour des millions d'Africains », nous a-t-on confié avec force. Après ce déplacement, le président du Conseil devrait poursuivre ses consultations, notamment en Asie, avant de présenter un rapport détaillé à ses pairs. L'objectif est de structurer un cadre africain cohérent, fondé sur la prévention, la médiation et la coordination.

À Lomé, le rôle du président du Conseil s'est affirmé discrètement, notamment lors des échanges avec les présidents du Sénégal, du Niger et du Burkina Faso. Ce positionnement, combiné à sa capacité à maintenir une ligne de communication ouverte avec toutes les grandes capitales, fait de lui un interlocuteur utile, recherché, et désormais écouté.

À Moscou, le président du Conseil du Togo ne vient ni pour trancher ni pour s'aligner. Il vient pour parler sécurité, engrais, agriculture, coopération, et surtout survie collective. Loin des logiques de blocs, son déplacement rappelle une évidence stratégique : « L'Afrique n'a pas besoin de diviser le monde. Elle a besoin que le monde l'aide à ne pas se diviser elle-même».

Edem Dadzie

Togo-Tchad

Renforcement des relations interparlementaires

Une délégation du Parlement tchadien, en escale à Lomé, a été reçue en audience le lundi 17 novembre 2025 par le président de l'Assemblée nationale togolaise, le professeur Komi Sélom Klassou.

La délégation était conduite par Ali Kolotou Tchaimi, président de l'Assemblée nationale du Tchad et président de l'Union parlementaire africaine.

La rencontre entre le président de l'Assemblée nationale togolaise et son homologue tchadien qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations interparlementaires entre le Togo et le Tchad, vise à promouvoir la coopération entre les deux Assemblées nationales et à échanger

sur les bonnes pratiques parlementaires des deux Assemblées nationales sœurs. Au cours de cette rencontre,

parlementaire et lui a souhaité plein succès dans l'accomplissement de sa mission. Les deux personnalités



Le professeur Komi Sélom Klassou (à droite) et son homologue tchadien (Crédit photo : Assemblée nationale)

le président de l'Assemblée nationale du Tchad a félicité son homologue togolais pour sa brillante élection à la tête de l'institution

ont également abordé des sujets relatifs à l'Union parlementaire africaine, notamment les perspectives de

consolidation de ses actions et de son rayonnement. Cette rencontre traduit donc la volonté partagée de maintenir et de renforcer les liens historiques d'amitié et de coopération déjà établis entre le Togo et le Tchad, sous le leadership de Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil de la République togolaise et le maréchal Mahamat Idriss Deby Itno, président de la République du Tchad.

La semaine dernière, sur invitation de mon homologue et frère, le président du Conseil a pris une part active aux travaux du Forum Émirats arabes unis-Tchad sur le commerce et l'investissement, à Abu Dhabi où il a salué l'initiative

« Tchad Connexion 2030 ». Le président de l'Assemblée nationale, le professeur Komi Sélom Klassou, a également profité de l'occasion pour exprimer sa gratitude à son homologue tchadien pour cette marque d'attention, ainsi que pour l'engagement constant du Tchad en faveur de la dynamique interparlementaire africaine.

Pour information, les deux pays entretiennent d'excellentes relations historiques sur les plans politique, économique, sécuritaire et dans plusieurs autres secteurs.

E. Dadzie

Me Gilbert Aman ATAKPLA

Huissier de Justice Près la Cour d'Appel et
le Tribunal de Grande Instance de Lomé

Rédaction des contrats spéciaux
Actes judiciaires et extrajudiciaires
Administration des biens

Recouvrement de Créances
Gérance d'immeubles, Bâtiments
Constats, Achats et Ventes ;

CAL/ATA

PROCES - VERBAL D'AFFICHAGE

L'an deux mil vingt-cinq (2025)

Et le Jeudi Dix-huit (18) Septembre à Dix (10) heures (02) minutes

A la requête de Monsieur ESSEH Komlan, cadre de société, demeurant et
domicilié à Lomé quartier Adidogomé, tél : (+228) 99863938 ;

En vertu de :

- De la mise en demeure en date du 17 septembre 2025 faite par acte du ministère de Maître Aman Kokou ATAKPLA, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé ;
- De l'article 58 du code de procédure civile togolais ;

Maître Aman Kokou ATAKPLA
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le
Tribunal de Grande Instance de Lomé
et domicilié au 18, rue de la République à Lomé
Bénin, 01 99863938 / 01 99863938
actuelle Direction Générale de la Justice
Sous-signé

Certifie avoir affiché ce jour, à la porte du Tribunal de grande Instance de Lomé déterminés par la loi, une copie de la mise en demeure en date du 17 Septembre 2025 faite par acte du ministère de Maître Aman Kokou ATAKPLA, Huissier de Justice à Lomé, après avoir procédé à des recherches aux fins de remettre à Monsieur EKLOU Elliot, commerçant, promoteur des Ets « Alodo by alex », demeurant et domicilié à Lomé, qui sont demeurées infructueuses ;

Les opérations sont closes à Dix (10) heures vingt et un (21) minutes.

De tout ce qui précède, j'ai Huissier susdit et soussigné, dressé le présent procès - verbal d'affichage dont le coût est de F CFA, pour servir et valoir ce que de droit.

L'HUISSIER

Angle Bd F.N. BOIGNY et rue MELISSES Face Société LALA et Bar MAGREO
Bé Kphédou N° 1 / 168.P253 / Tél : 22 20 22 72 / E-mail : cabinet.2013@live.fr
Numéro d'identification fiscale : 1000120466

Lomé - Togo

 **OTR**
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

-20%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
prorogé jusqu'au
20 décembre 2025**

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

8201

**POUR TOUTES
INFORMATIONS**

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Importations d'anciens véhicules**L'OTR proroge la dépréciation fiscale**

Initialement fixée au 15 novembre, la fin de la campagne de dépréciation de 20 % de la valeur douanière des voitures de plus de 5 ans d'âge est redéfinie. L'Office togolais des recettes (OTR), par une décision, vient de proroger la mesure jusqu'au 20 décembre 2025.



Des véhicules d'occasions au Port autonome de Lomé

C'est un répit bienvenu et stratégique pour les importateurs. Lancée le 1er septembre, cette initiative s'inscrit dans la logique de "désengorger les parcs automobiles afin d'inciter à de nouvelles commandes en fin d'année". L'objectif est double : offrir un "allègement fiscal sur la mise à consommation des véhicules en souffrance sous douane" et surtout, "répondre aux différentes préoccupations des importateurs".

Cette manœuvre n'est pas une première. L'OTR a l'habitude de dérouler ce tapis rouge fiscal presque chaque année. Pourtant, le souvenir de 2021 reste vif : la dépréciation avait alors atteint un niveau exceptionnel de 40 %, une réponse directe aux défis économiques de la pandémie de Covid-19.

Aujourd'hui, avec ce mois supplémentaire accordé, le gouvernement maintient son soutien au secteur de l'automobile d'occasion. C'est une bouffée d'oxygène qui pourrait, avant les fêtes, relancer un marché souvent soumis à la pression des taxes. Une gestion pragmatique qui sait allier recettes publiques et fluidité économique.

E. A

La Bceao ouvre sa sandbox**un nouvel élan pour les paiements instantanés au Togo**

La Bceao vient d'offrir aux acteurs numériques un instrument décisif : un espace développeurs, une "sandbox publique" dédiée à l'API-Business, désormais accessible aux entreprises et fournisseurs informatiques du Togo.

Un outil conçu, comme l'indique le texte, pour « accompagner le développement de solutions autour de la plateforme interopérable du Système de Paiement Instantané (PI-SPI) ».

Dans les faits, cette sandbox agit comme un terrain d'expérimentation sécurisé. Les équipes peuvent y simuler des opérations, tester des intégrations, vérifier leur conformité et anticiper chaque friction technique avant un déploiement réel. Une façon simple d'accélérer l'innovation tout en réduisant les risques. « Cet espace de test offre un environnement sécurisé pour simuler des opérations », précise le document.

Les startups fintech disposent ainsi de l'essentiel pour avancer : documentation, guides pratiques et assistance ciblée. Elles peuvent imaginer et éprouver des solutions de paiement

marchand, tester des services transfrontaliers, ou concevoir des produits d'agrégation susceptibles de connecter mobile money, banques et microfinance. L'objectif est de réduire les délais de déploiement et encourager de nouveaux

institutions financières sont en phase d'interconnexion : Ecobank, Orabank, BOA, Coris Bank, COFINA, la Banque Atlantique et la BIAT. Toutes préparent la bascule vers un système où les paiements instantanés fonctionneront 24 heures



usages numériques dans toute l'Union.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité du lancement de la plateforme PI-SPI, inaugurée à Dakar en septembre 2025. Son ambition est simple, mais révolutionnaire : permettre des transferts en moins de dix secondes entre banques, institutions de microfinance et services de monnaie électronique. Au Togo, cette transition s'organise déjà. Sept

sur 24, sans interruption. Avec l'ouverture de cette sandbox, un nouveau chapitre s'écrit pour la finance numérique togolaise. Un chapitre où chaque idée peut devenir prototype, puis solution. Une ère où la rapidité du paiement pourrait transformer les usages, stimuler l'innovation et renforcer la confiance dans l'économie numérique régionale.

Edy Alley

Paiements instantanés**L'Afrique dépasse le seuil de 2 000 milliards USD de transactions**

L'Afrique n'est plus simplement témoin de la révolution numérique, mais elle en est désormais l'un des fers de lance. Le « Rapport SIIPS 2025 », révèle que le continent a franchi le cap des 2 milliards de transactions via les systèmes de paiement instantané. Il a été rendu public, ce 13 novembre en Eswatini.

Selon le rapport, « 64 milliards de transactions, représentant près de 2 000 milliards d'USD en 2024 », ont transité par les systèmes de paiement instantané (SPI). Une progression fulgurante qui traduit une adoption massive des services financiers numériques, désormais déployés dans 31 pays africains à travers 36 systèmes opérationnels, dont cinq lancés au cours de la dernière année.

Pour le Dr Robert Ochola, PDG d'AfricaNenda Foundation, la dynamique est irréversible : « Les paiements instantanés

inclusifs transforment la manière dont les Africains interagissent sur le plan économique. » Son constat résonne comme un bilan, mais aussi comme un appel à poursuivre l'élan engagé. La Banque mondiale,

stimuler l'innovation et améliorer l'accessibilité ». Une manière de dire que la transformation en cours doit encore gagner en équité.

Au cœur de cette mutation, l'interopérabilité progresse.



Lancement du Rapport SIIPS 2025, ce 13 novembre en Eswatini

partenaire du rapport, met en garde : les avancées sont solides, mais inégales. Niraj Verma rappelle que « les pays dépourvus de tels systèmes de paiement rapide devraient entamer leur mise en œuvre », tandis que les autres doivent « renforcer leur inclusivité,

La moitié des SPI relie désormais banques, opérateurs d'argent mobile et fintechs. Le Nigeria, avec son système NIP, devient le premier pays à atteindre un niveau d'inclusivité « mature ». Et surtout, les usages s'élargissent : du « P2P » au « P2B », du « G2P » aux

paiements transfrontaliers, les SPI ouvrent la voie à une intégration économique renforcée.

Mais l'adoption ne va pas sans paradoxes. Les recherches menées en Angola, Côte d'Ivoire, Madagascar et Tunisie révèlent que « les particuliers adoptent les paiements numériques plus rapidement que les commerçants ». Les jeunes, les femmes et les travailleurs du secteur informel restent freinés par « les risques de fraude » ou le manque de pièces d'identité. Entre 50 % et 75 % des utilisateurs continuent de préférer le cash pour cette raison. Un défi majeur, que le Dr Mactar Seck résume avec force : « Pour que les paiements numériques profitent à tous, l'inclusion doit être une démarche délibérée. » L'avenir, lui, se dessine

déjà. L'intégration de l'infrastructure publique numérique, la digitalisation des paiements G2P et l'interopérabilité transfrontalière représentent des leviers de croissance considérables. Avec 36 pays dotés d'un SPI et de lois sur la protection des données, l'Afrique dispose désormais des bases nécessaires pour orchestrer un marché unique numériquement connecté.

Le lancement du Rapport SIIPS 2025 par la Fondation AfricaNenda, accueilli par la Banque centrale d'Eswatini, marque une étape. C'est une projection vers une Afrique où chaque transaction, chaque citoyen et chaque entreprise pourrait s'inscrire dans une économie numérique fluide, sûre et inclusive.

Edy Alley

Togo en mouvement

Comment la zone franche transforme l'économie locale

Mise en place pour encourager l'activité économique et favoriser la création d'emplois, la zone franche togolaise est en plein essor. Portée ces dernières années par des réformes impulsées par le gouvernement, elle ne cesse de voir ces activités fleurir. À travers ce dossier, nous faisons un retour sur les avancées enregistrées et la contribution de la zone franche à la transformation économique.

La volonté des plus hautes autorités du pays de promouvoir le développement économique ne date pas d'aujourd'hui. Depuis les années 1970, la volonté d'attirer les investissements et de créer un cadre favorable aux activités de transformation pour l'exportation a conduit, en 1977, à la création de la zone franche.

De par sa contribution, la zone franche augmente la compétitivité des entreprises, facilite l'accès aux marchés mondiaux et soutient le produit intérieur brut (PIB) du pays. Conscient de cet apport, les autorités togolaises

luttent contre le chômage des jeunes et de développement du pays. L'objectif principal est de stimuler le secteur industriel et de promouvoir l'exportation en offrant des avantages fiscaux et des simplifications administratives.

Dès lors, les entreprises qui s'y installent profitent d'exonérations fiscales (sur les bénéfices, les charges sociales...) ou douanières, notamment en ce qui concerne l'importation de marchandises. Fort de cet accompagnement de l'État, qui a repris du poil de la bête cette dernière décennie avec plusieurs réformes et innovations, la zone franche togolaise est devenue une pourvoyeuse d'emplois, parfois à grande échelle. Des secteurs comme l'agroalimentaire qui emploie plus de 40 % de la population active, le textile, et d'autres y contribuent fortement.

Une zone France en plein essor

À la croisée des réformes structurelles et des opportunités régionales, le Togo trace les contours

durabilité. Cet engagement du pays se traduit également par un renouveau dans la zone franche, comme en témoignent les chiffres. Depuis 2020, 346 milliards de francs CFA ont été investis par les projets agréés en zone franche ou sous le régime du code des investissements au Togo, ce qui a permis de créer environ 5 500 emplois. Sur place, les opérateurs jouissent d'un environnement souple et facilitateur des affaires. À la fin de l'année 2022, il était indiqué que les entreprises chinoises et coréennes représentaient plus de 64 milliards de francs CFA d'investissements dans la zone franche.

Ces chiffres, fournis par l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (Api-ZF), s'ajoutaient aux plus de 3 000 emplois locaux créés par ces entreprises. S'agissant des entreprises libanaises en zone franche, elles ont réalisé près de 154 milliards de francs CFA d'investissements depuis leur implantation, créant 8723 emplois nationaux,

pouvoirs publics.

Une dynamique explicable

Le bon élan constaté dans la zone franche repose sur un écosystème en pleine mutation : modernisation du cadre réglementaire, incitations fiscales adaptées, simplification des procédures douanières et facilitation des formalités administratives...

Au niveau du cadre réglementaire par exemple, les initiatives du Togo se concentrent sur l'attractivité et la simplification. Ceci, à travers des incitations fiscales adaptées, la création d'un statut spécifique pour le textile et l'habillement, la mise en place d'un guichet unique pour les formalités et le déploiement de l'outil « E-justice » pour sécuriser les investissements.

Ce faisant, les entreprises agréées au statut de zone franche dans le secteur de l'habillement et du textile bénéficient d'une réduction de 50 % sur les droits et taxes de douane sur les véhicules utilitaires et d'un taux d'impôt sur les sociétés de 0 % durant les huit premières années, selon l'avant-projet de loi.

Pour attirer les investisseurs dans la zone franche, le Togo travaille à renforcer le climat des affaires et à capitaliser sur les atouts logistiques du pays dans les secteurs clés. Des avantages comme l'exonération des taxes foncières sont offerts pour stimuler les investissements. Le positionnement du Togo comme hub logistique stratégique en Afrique de l'Ouest, grâce à des infrastructures portuaires majeures, est mis en avant. Des secteurs clés comme l'agriculture, le tourisme, le numérique, les industries de transformation, et la santé sont ciblés pour attirer les investissements.

Aujourd'hui, les entreprises

installées dans la zone franche couvrent un éventail de secteurs stratégiques : agroalimentaire, textile, pharmaceutique, plasturgie, logistique, production d'équipements électriques. Les entreprises agréées bénéficient d'exonérations fiscales partielles ou totales sur les droits de douane, l'impôt sur les sociétés et la TVA sur les intrants.

Au-delà des avantages fiscaux, c'est la stabilité et la prévisibilité du cadre réglementaire qui séduisent les investisseurs. En 2021, la zone franche comptait plus de 70 entreprises en activité et 25 autres en cours d'implantation.

« Pour attirer les investisseurs, notre cadre macroéconomique est amélioré. Nous avons un taux d'inflation et un déficit maîtrisé. Le deuxième pilier de réformes pour pouvoir soutenir l'investissement, c'est la consolidation budgétaire. Là aussi, nous avons une discipline budgétaire qui nous permet de rationaliser nos dépenses de fonctionnement et qui nous permet de mobiliser davantage les ressources à travers la fiscalité », a mentionné Georges Essowé Barkola, ministre des Finances et du Budget.

L'attraction des investisseurs et l'essor économique du pays sont également rendus possibles, selon Cina Lawson, ministre de l'Efficacité du service public et de la Transformation numérique, par la digitalisation des services publics.

À travers cette réforme, plusieurs initiatives sont conduites en matière de simplification des procédures douanières et administratives. Au nombre des initiatives qui touchent directement la zone franche, l'on citera la création des plateformes comme Gest-



Le président du Conseil, à l'inauguration de l'industrie textile Star Garment, le mercredi 18 juin 2025

ont, en 1989, introduit une loi pour réorganiser la zone franche comme un outil de

d'une nouvelle ère fondée sur la compétitivité, la valeur ajoutée locale et la

selon le même bilan. Un niveau qui prouve le bon travail réalisé par les

Exo pour les exonérations et l'interconnexion des systèmes douaniers régionaux (SYDONIA).

D'autres mesures incluent la réduction des délais (dépôt de manifeste 24 h avant l'arrivée d'un navire, scanner 24 h/24) et la mise en place de partenariats privilégiés avec des opérateurs économiques. Le pays s'appuie également sur la modernisation de l'administration fiscale, la réforme institutionnelle de l'OTR, et l'adhésion à des conventions internationales pour renforcer la transparence et l'efficacité et attirer les investisseurs.

L'instauration d'un cadre de partenariat privilégié (CPP) avec les entreprises agréées pour des procédures douanières de proximité, y compris le dédouanement à domicile, participe à renforcer la confiance. La mise en place de contrôles a posteriori et d'audits pour les partenaires privilégiés, afin de renforcer la conformité sans ralentir le flux des marchandises, y participe également.

La réduction du nombre d'étapes et de documents pour la création d'entreprise, ainsi que la simplification des procédures grâce à la publication des procédures et à la possibilité de demandes en ligne jouent

également leur partition en ce qui concerne la mobilisation des investisseurs.

Grâce à ces panoplies de réformes, l'on assiste ces dernières années à une vitalité de la zone franche. Cette vitalité qui s'inscrit dans la logique de la Feuille de route gouvernementale fait de l'industrialisation un pilier central de la croissance. En faisant la promotion de l'industrialisation, le gouvernement entend donc promouvoir le développement économique par la transformation des matières premières locales pour créer des chaînes de valeur intégrées. Dans l'atteinte de cet objectif, la PIA joue un rôle indispensable. Sa proximité ne cesse d'amplifier ces dernières années la portée de la zone franche. Ensemble, ces deux pôles constituent une synergie industrielle unique, alliant production, logistique et exportation, et plaçant le Togo au centre du commerce régional.

Les défis de la zone franche togolaise

Nonobstant les avancées enregistrées ces dernières années, la zone franche togolaise reste tout de même confrontée à nombre de défis. Ces derniers sont relatifs à l'insuffisance de l'offre

énergétique, l'insécurité dans certaines régions du pays et le manque de formation professionnelle et d'infrastructures dans certaines zones.

La nécessité de faire passer l'agriculture d'une approche familiale à une approche plus intensive pour répondre aux besoins des unités industrielles de la zone franche constitue

comme le développement de zones industrielles spécialisées et l'attraction d'investissements par des politiques incitatives sont promues.

Des campagnes d'information sont également menées pour renforcer les liens entre les entreprises locales et les opportunités de la zone franche.

Pour renforcer la sécurité et accroître l'attractivité de la zone franche togolaise, des coordinations sécuritaires renforcées dans les infrastructures clés comme l'aéroport et le port de Lomé sont menées. C'est le cas des exercices comme "Exo Salle EPULO 2025". Son objectif est de s'assurer que les procédures prévues dans le plan sécuritaire sont



Usine textile Star Garments de la PIA au Togo

un autre défi. De plus, la forte présence du secteur informel induit une forte dépendance vis-à-vis des investissements extérieurs.

Relever les défis

Face aux défis, le gouvernement s'attelle à la mise en place des réformes devant sécuriser le financement des investisseurs. Des initiatives

En amont, des actions sont menées pour améliorer la sécurité des investissements, développer les infrastructures et diversifier l'économie au-delà de l'informel. Un accent particulier est également mis sur les initiatives visant à soutenir l'innovation et la transformation des matières premières.

maîtrisées et efficaces en cas de situation critique.

À travers ces démarches, les autorités togolaises ne cessent d'asseoir durablement une zone franche performante capable d'accompagner la politique de développement, de création de richesse et d'emplois.

Caleb Akponou

Marché du travail et salaires au Togo

Employeurs et travailleurs fixent ensemble une nouvelle convention collective

De nouveaux salaires et conditions de travail devraient bientôt rentrer en vigueur sur le marché de l'emploi au Togo. La nouvelle a été annoncée suite à des négociations entre le Conseil national du patronat du Togo (CNP-Togo) et les organisations syndicales.

Après plus d'un mois de discussions, les employeurs et les organisations syndicales ont trouvé des accords autour d'une nouvelle convention collective du marché du travail au Togo.

« Les négociations en vue de l'adoption d'une nouvelle convention collective interprofessionnelle au Togo ont pris fin ce 14 novembre au siège du CNP-Togo. Engagées depuis le 30 septembre 2025, les discussions ont

réuni les représentants des employeurs et des travailleurs, sous la supervision des inspecteurs du travail, dans une atmosphère marquée par l'apaisement et un esprit de collaboration constructive », a annoncé le CNP-Togo dans une publication sur ses différents canaux de communication.

Dans un mot de circonstance prononcé à la fin des travaux, le président du Patronat, Coami Sedolo Tamegnon, a souligné que l'aboutissement de discussions constitue un signal encourageant pour la consolidation des relations sociales au Togo. Le projet de convention sera soumis à la direction



Les réunions de concertations ont pris fin le samedi 14 novembre au siège du CNP-Togo

générale du Travail en vue de déterminer sa conformité à la loi. Cependant le CNP-Togo, sans anticiper sur les décisions officielles, annonce : « Tout porte

à croire que les travaux s'orientent vers une signature prochaine de cette convention collective interprofessionnelle par chacune des parties,

témoignant ainsi de la maturité sociale et de la volonté commune d'aboutir à un cadre de travail modernisé et équilibré. »

La rédaction



Communiqué de la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
relatif à la troisième réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) organise la dernière réunion ordinaire de son Comité de Politique Monétaire au titre de l’année 2025, le mercredi 3 décembre 2025 à son Siège, à Dakar.

A l’issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 - Dakar – Sénégal

Tél.: (221) 33 839 05 00 / Fax : (221) 33 823 93 35
courrier.bceao@bceao.int - www.bceao.int

Commérages

J'ai invité une go, on est sorti et j'ai commandé un poulet, ça y est au feu et pendant qu'on attend, elle me dit :
- bébé je ne vais pas dormir avec toi hein...! Je dois rentrer après.
J'ai eu froid en même temps; je me suis mis à regarder en bas de nos chaises..
Surprise, elle me demande : - tu cherche quoi bébé.?
Moi : mon argent est perdu; je cherche mon portefeuille.
Vas dire au vendeur de poulet de laisser...
J'espère que tu as ton argent de taxi retour.?
Elle : huuumm bébé, je m’amuse ow.! Je dors avec toi mon cœur...
Moi : bébé, je viens de retrouver mon portefeuille, c'était dans ma poche arrière, vas dire au vendeur de poulet d'ajouter 2 poulets encore.!!!

Ma chérie, Il ne faut jamais laisser ton mari prier étant silencieux...il peut demander Dieu une deuxième femme on ne sait jamais

Introspection

Un garçon offre à sa fiancée une poupée. Elle s'énerve, prend la poupée et la jette dans la rue. Son fiancé arrive et lui dit :
- Pourquoi tu as jeté la poupée ?
Elle répond :
- Parce que je n'aime pas ton cadeau.
Lui va dans la rue et ramasse la poupée, quand surgit une voiture qui circulait dans la rue et le renverse, causant ainsi sa mort.
Le jour de l'enterrement, la fiancée en larmes prend la poupée, la serre dans ses bras...
Au moment où elle la serre dans ses bras, la poupée dit : Veux - tu te marier avec moi ?
Alors elle, impressionnée, laisse tomber la poupée, et de la poche de la poupée tombent 2 alliances.
Moralité de l'histoire : " Aime ce que tu as, avant que la vie t'enseigne à aimer ce que tu as perdu

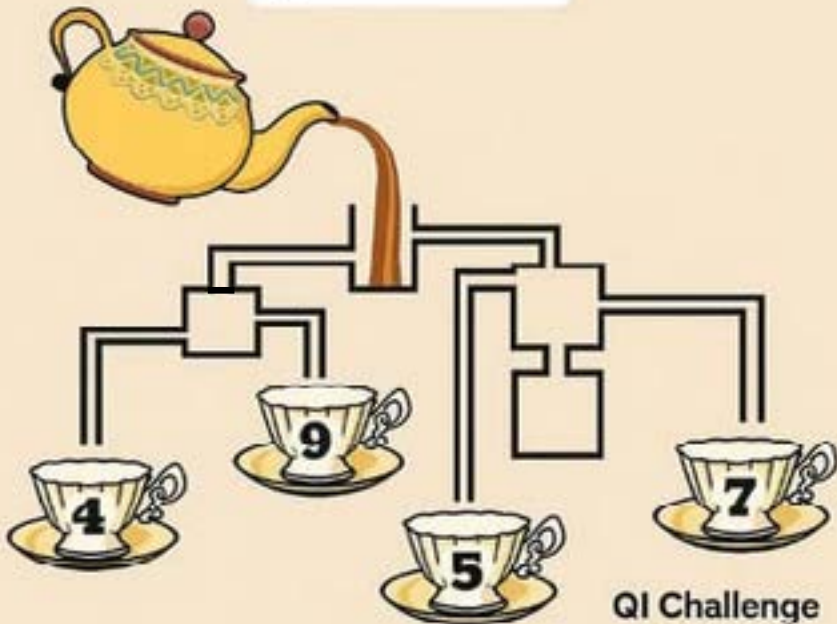
Blagues

Deux aveugles s'apprêtaient à se battre devant un fou, et le fou dit à haute voix, je supporte celui qui a le couteau. Les deux ont pris la fuite. Pour l'instant, je ne sais pas s'ils sont arrivés à destination

Un accident se produit. 11 blessés et 12 morts. Le ministre de la santé a dit que les blessés auront chacun 50.000f, et les morts 2.000.000f chacun. Un blessé se lève et se couche parmi les morts, un mort étonné lui dit: rejoins ta place, on nous a déjà comptés

Enigme

Quel verre sera rempli en premier.







La solution de
vos paiements et transferts instantanés
 au **Togo** et dans
 toute l'**UEMOA** !

- 24h/24 et 7j/7 •
- Sécurité garantie •

Coris Bank International,
 votre **partenaire de référence.**



BENIN

BURKINA FASO

COTE D'IVOIRE

GUINÉE BISSAU

MALI

NIGER

SÉNÉGAL

TOGO

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

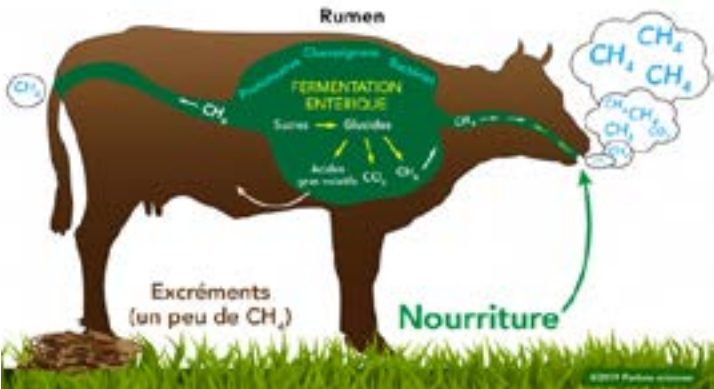




Méthane

Les émissions anthropiques mondiales devraient atteindre 369 Mt en 2030

À la CoP 30 sur le climat, le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) a publié le Rapport mondial sur le méthane. Ce dernier offre le tableau le plus clair à ce jour des progrès réalisés depuis 2021 en matière de réduction des émissions de méthane, ainsi qu'une évaluation des écarts restants pour atteindre les objectifs du Global Methane Pledge (GMP). Il présente également une série de solutions pour renforcer et accélérer les mesures prises.



Le secteur du gaz naturel est source d'émission de méthane (Image trouvée en ligne le 18 novembre 2025)

Le GMP, lancé en 2021, a catalysé des actions ambitieuses. De nouvelles initiatives et de nouveaux plans politiques ont jeté les bases d'une mise en œuvre accélérée de la réduction des émissions de méthane pour les années à venir. Il est encore techniquement possible de réduire les émissions anthropiques d'au moins 30% par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030, à condition de mettre pleinement en œuvre des mesures techniques éprouvées de réduction du méthane. Pour information, sur 100 ans, le méthane est environ 25 à 28 fois plus réchauffant que le CO₂. Sur une période de 20 ans, son potentiel de réchauffement est de 80 à 86 fois supérieur. La plupart des solutions envisagées pour le contenir sont peu coûteuses et offrent des avantages en matière de climat, de pollution atmosphérique et de développement qui dépassent largement les coûts. Le secteur de l'énergie présente le plus grand potentiel de réduction, grâce à des mesures qui préviennent les pertes de production et dont le coût est particulièrement faible, voire négatif. Le succès dépendra toutefois d'un suivi rigoureux des émissions, de politiques plus strictes et d'une augmentation significative des flux financiers. La réduction

rapide des émissions de méthane doit s'accompagner d'une transformation plus large des systèmes énergétiques et alimentaires et d'une utilisation plus efficace des ressources dans le sens d'une économie circulaire, afin de rester en phase avec les objectifs climatiques convenus au niveau international.

« Réduire les émissions de méthane est le moyen le plus rapide de ralentir le réchauffement climatique, d'améliorer la qualité de l'air, de protéger des vies et de renforcer les économies. Il est temps d'actionner le frein de l'urgence climatique, ce qui signifie que chaque fuite doit être réparée, chaque site de déchets amélioré et chaque exploitation agricole protégée contre les catastrophes, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités commerciales et d'investissement. Le Pnue se tient prêt à aider les pays à mettre en œuvre les recommandations et les solutions présentées dans ce rapport », affirme Sheila Aggarwal-Khan, directrice de la division Industrie et Economie au Pnue. Les cinq prochaines années seront décisives pour réduire le réchauffement et les risques d'atteindre des points de basculement climatiques. Une action immédiate sur le méthane peut apporter des bénéfices rapides et multiples pour le climat et la qualité de l'air.

Progrès réalisés depuis le lancement de l'engagement mondial sur le méthane

Les concentrations atmosphériques de méthane ont plus que doublé depuis l'ère préindustrielle. Selon les nouveaux modèles utilisés dans ce rapport, les émissions anthropiques

mondiales de méthane ont atteint environ 352 millions de tonnes (Mt) jusqu'en 2020 et, dans le cadre de la législation actuelle, elles devraient continuer à augmenter pour atteindre 369 Mt par an d'ici 2030, soit 5% de plus qu'en 2020. Cette augmentation des émissions mondiales contribuerait à près de 24 000 décès prématurés supplémentaires et à 2,5 Mt de pertes de récoltes par an d'ici 2030, par rapport à 2020, et entraînerait un réchauffement supplémentaire de 0,025°C d'ici 2050. Les dommages économiques liés à ces impacts pourraient atteindre 43 milliards de dollars américains par an en 2030.

Les augmentations les plus importantes sont prévues dans les secteurs de l'agriculture et des déchets, en raison de l'augmentation prévue du cheptel et de la production de déchets due à l'expansion démographique et à la croissance économique. Cette croissance prévue est toutefois plus lente que celle indiquée dans les évaluations précédentes.

Au moment où le GMP a été négocié, l'on s'attendait à ce que les émissions continuent d'augmenter régulièrement pour atteindre 383 Mt par an d'ici 2030. Depuis lors, les nouvelles réglementations en matière de gestion des déchets en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que la faible croissance des marchés du gaz naturel, ont entraîné une augmentation moins importante que prévu des émissions anthropiques de méthane.

En conséquence, le nouveau scénario législatif actuel (CLE) prévoit que les émissions en 2030 seront inférieures de 14 Mt aux estimations précédentes, ce qui équivaut à plus de 10% des émissions annuelles actuelles de méthane du secteur énergétique mondial. Le principal défi pour les pays participant au GMP était d'enrayer et d'inverser la tendance à l'augmentation rapide des émissions, comme première étape vers une réduction des

émissions de 30% par rapport aux niveaux de 2020.

Au cours des cinq dernières années, le méthane a fait l'objet d'une attention et d'une action sans précédent à l'échelle mondiale, ce qui devrait permettre d'inverser la tendance à la hausse des émissions d'ici 2030. Même si nombre d'émetteurs importants de méthane, dont trois des cinq premiers, ne se sont pas encore engagés dans le GMP, un nombre croissant de politiques et de plans ont été adoptés et commencent à être mis en œuvre.

Les engagements politiques des pays en faveur de la réduction des émissions de méthane ont considérablement augmenté, tant en nombre qu'en spécificité, reflétant une appropriation mondiale plus large en matière de planification nationale de la réduction des émissions de méthane, comme le montrent les dernières Contributions déterminées au niveau national (CDN)

115 pays, soit 59%, ont inclus des mesures visant à réduire les émissions de méthane provenant des déchets ; 85, soit 44%, ont inclus des mesures visant à réduire les émissions de méthane provenant de l'agriculture ; et 35, soit 18%, ont inclus des mesures visant à réduire les émissions provenant des combustibles fossiles. Par rapport aux CDN antérieures à 2020, cela représente respectivement des augmentations de 58%, 89% et 52%. Si les engagements pris étaient pleinement mis en œuvre, cela se traduirait par une réduction des émissions anthropiques mondiales de méthane pouvant atteindre 42 Mt d'ici 2030 par rapport à la législation actuelle pour 2030, soit une réduction de 8% par rapport aux niveaux de 2020. Cela est insuffisant pour atteindre l'objectif du GMP d'ici 2030, mais permettrait tout de même d'obtenir des avantages majeurs en matière de climat et de développement, en évitant jusqu'à 60 000 décès prématurés et 6,1



Le secteur agricole, notamment l'élevage, produit du méthane (Image trouvée en ligne le 18 novembre 2025)

et les plans d'action sur le méthane (MAP). En juin 2025, 127 pays, soit 65% des pays Parties à l'Accord de Paris, ont inclus dans leurs dernières CDN des politiques et des mesures ciblant les principales sources de méthane, ce qui représente environ 38 augmentations en pourcentage par rapport aux CDN antérieures à 2020 (92 pays), avec des augmentations particulièrement notables parmi les pays non visés à l'annexe I de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Mt de pertes de récoltes par an d'ici 2030, et jusqu'à 0,06°C de réchauffement d'ici 2050, par rapport au scénario CLE.

La valeur de ces avantages pourrait atteindre 107 milliards de dollars américains par an d'ici 2030, ce qui dépasserait largement le coût de la mise en œuvre des mesures. Cette réduction représenterait également la baisse la plus importante et la plus durable des émissions anthropiques de méthane jamais enregistrée.

Edem Dadzie



**grand
chapitre
2025**

Grand Chapitre des Compagnons du Beaujolais Devoir du Togo

**28
ans**

**50 000
FCFA**

Dîner de gala.



Samedi 22 Novembre 2025



20 Heures



Hôtel SAKAKAWA



90 05 70 13